



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

DEPARTEMENT DE L'ORNE

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES D'AUGE ET DU MERLERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 05 juin 2018

Date de convocation :
Le 28 mai 2018

Secrétaire de séance :
Mme LIARD M-C

Acte publié le :
Le 07 juin 2018

Membres en exercice : 70

Présents : 54
Absents : 18
- Dont pouvoirs : 10
- Dont représentés : 02
Votants : 64

Le 05 juin 2018, à vingt heures, le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, en la salle du centre Socio Culturel de Gacé, sous la présidence de Madame MAYZAUD Marie-Thérèse, Présidente.

Étaient présents : Mme MAYZAUD Marie-Thérèse, Mme NOGUES Nelly, M. FERET Luc, M. FERET Jean-Pierre, M. GOURDEL Sébastien, M. DREUX François, Mme LIARD Marie-Christine, M. CHOULET Jean-Marie, M. BIGOT Philippe, Mme BEAUVAIS-GUERIN Marie-Claire, M. ROMAIN Guy, M. QUEUDEVILLE Jacques, Mme GRESSANT Martine, M. LAIGRE Thierry, M. ROUMIER François, Mme PEGARD Cathy, M. LAIGRE Jean-Claude, M. ROBIN Jean-Marie, M. BIGNON Christophe, M. JARDIN Daniel, M. BRIANCON Gilbert, M. PLUMERAND Jean, M. CHRETIEN Bernard, M. ALLAIN André, Mme COLETTE Thérèse, M. CAPLET Xavier, Mme TRINITE Monique, M. HOORELBEKE Dominique, M. ROLAND Régis, M. LECACHE Stéphane, M. de LESQUEN Bruno, Mme QUERU Nadine, Mme COUGE Huguette, M. PALLUD Jean, M. BATREL Serge, M. ROBILLARD Denis, M. BIGOT Michel, M. LELOUVIER Vincent, M. LURSON Patrick, M. BRUAND Bernard, M. COTREL-LASSAUSAYE Daniel, M. LANGLOIS Paul, M. LAMPERIERE Emile, M. HUE Jean-Claude, Mme BOIS Agnès, M. TANGUY Gérard, M. LANGLOIS Georges, Mme OLIVIER Hélyette, Mme STALLEGGER Pascale, Mme ROUTIER Isabelle, M. HAUTON Charles, M. BECQUET Luc, M. PINHO Jérémias, M. DE COLOMBEL Bertrand.

Pouvoirs :

M. LAMPERIERE Alain a donné pouvoir à M. LECACHE Stéphane, M. DESLANDES Kléber a donné pouvoir à M. LANGLOIS Georges, M. COUSIN Michel a donné pouvoir à M. CHRETIEN Bernard, M. FERREY Philippe a donné pouvoir à M. LAMPERIERE Emile, M. CHOLLET Michel a donné pouvoir à M. CHOULET Jean-Marie, Mme DENIS Marie-Laure a donné pouvoir à Mme QUERU Nadine, M. STIMAC Michel a donné pouvoir à M. DREUX François, M. ROSE Gérard a donné pouvoir à Mme MAYZAUD Marie-Thérèse, M. TOUCHAIN Philippe a donné pouvoir à M. ROMAIN Guy, Mme LEBRETON Geneviève a donné pouvoir à M. HAUTON Charles.

Étaient absents et excusés :

M. GOURIO Alain est représenté par Mme PEGARD Catherine, M. GORET Didier est représenté par M. BRUAND Bernard, M. COUPE Jean-Luc, M. BLONDEAU Frédéric, M. GRIMBERT Jean, Mme OGER Yvonne, Mme BEAUDOIN Isabelle, M. THOUIN Stéphane.

20180605 – 05 – TELECENTRE – ADAPTATION DES TARIFS

Le conseil communautaire, à l'unanimité ;

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission des affaires économiques ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances ;

Considérant que le Télécentre est de plus en plus sollicité par des organismes de formation à but social, pour lesquels il est difficile de proposer les tarifs historiques ;

- Fixe, à compter du 1^{er} septembre 2018, le tarif d'accès au Télécentre pour les organismes de formation à but social ainsi qu'il suit :
 - À la journée : 10,00 € HT soit 12,00 € TTC

Accusé de réception en préfecture
061-200069458-20180605-2018060505-DE
Date de télétransmission : 19/06/2018
Date de réception préfecture : 19/06/2018

L'autorité territoriale,

- **certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Présidente
Marie-Thérèse MAYZAUD

